

République Française
Département du Nord
COMMUNE DE PREMESQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	19
Nombre de membres en exercice :	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	14 + 3
Nombre de procurations	3
Date de la convocation :	23.04.2024
Date d'affichage :	23.04.2024

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf du mois d'Avril, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

14 Présents : Y. HUTCHINSON – P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE – N. GUISLAIN – L. BASECQ - P. CAREY -
- D. DUMONT – C LEFEBVRE – X. DUBOIS - C. ANNAERT – P. PACCOU – P. JOURDAIN - J. TYBOU - G.
DUBOIS

3 Absents ayant donné pouvoir : A. MARQUE (arrivée à 19h50) - F. BOULANGER à N. GUISLAIN – S.
MOUVEAUX à P. VANDEN DORPE –

1 Excusés : S. VAN EECKE

Monsieur Ludovic BASECQ a été désigné comme secrétaire de séance.

2024-19 : Adoption du Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 Février 2024
Rapporteur : Yvan HUTCHINSON

Aucune remarque ni demande de correction n'est demandée. Le procès-verbal de la séance du 19 février 2024 est adopté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 17 – Contre : 0 – Abstention : 0

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

A Prêmesques, le 06 mai 2024

Affiché le 06 mai 2024

Transmis au contrôle de légalité le 06 mai 2024,

Ainsi délibéré

Pour copie conforme

Le Maire,

Yvan HUTCHINSON



Le Secrétaire de Séance
Ludovic BASECQ